NOBELSPORT

Pièce 47
Capacités techniques et financières

VERIFICATION :	APPROBATION :
Arnaud JOISSAINS Directeur SSE	Thomas DEVAULX DE CHAMBORD Directeur Général Délégué
Visa :	Visa :
Date : 08/04/2026	Date : 08/04/2026

NOBELSPORT
57 rue Pierre Charron 75008 Paris - 20 route du Beuzit 29590 Pont de Buis

SOMMAIRE

1. - GÉNÉRALITÉS **4**

2. - CAPACITÉS FINANCIÈRES **4**

3. - DÉPENSES LIÉES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA SÉCURITÉ **5**

4. - CAPACITÉS TECHNIQUES **6**

4.1. - ORGANIGRAMME ET RÉPARTITION DES TACHES 6

4.2. - CERTIFICATIONS 7

4.3. - FORMATION 7

4.4. - POLITIQUE QSE 8

5. - ANNEXES **10**

ILLUSTRATIONS

FIGURES

Figure 1 : Organigramme général de NOBELSPORT. 7
Figure 2 : Organigramme Qualité NOBELSPORT 8
Figure 3 : Organigramme Sécurité NOBELSPORT. 9

TABLEAU

Tableau 1 : Investissements de la société NOBELSPORT pour la protection de l'environnement et la sécurité. 5

1. - GENERALITES

NOBELSPORT est une société anonyme à conseil d'administration, en activité depuis 1999. Installée à PARIS, elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication d'armes et de munitions. Son effectif est compris entre 200 et 300 salariés. Sur l'année 2025, elle réalise un chiffre d'affaires de 151 883 390 €. Le total du bilan progresse de 35% entre 2024 et 2025.

La société NOBELSPORT regroupe plusieurs établissements :

- L'établissement de Paris, Siège social ;
- L'établissement de NOBELSPORT Pont-de-Buis, qui fabrique des poudres de chasse, des produits du Maintien de l'Ordre et des matériaux composites ;
- L'établissement d'Anneyron, qui fabrique des cartouches de chasse et de tir sportif ;
- L'établissement Tunet à Mondouzil, site de négoce d'armes et de cartouches.

2. - CAPACITES FINANCIERES

NOBELSPORT est une filiale du groupe SOFISPORT. Ses capitaux propres en 2025 s'élèvent à 86 653 k€ et sa capacité d'autofinancement à 31 071 k€. Les investissements annuels de NOBELSPORT sont de l'ordre de 5 à 10 millions d'euros hors investissements exceptionnels. La coordination des services R&D, techniques et HSE du site et du groupe lui permet de développer ses produits et procédés.

Le département technique a la structure et la compétence nécessaires pour assurer les études, définir le cahier des charges, suivre la réalisation, assurer la maintenance préventive et curative des équipements, dans le respect des lois, réglementations, normes et règles de l'art.

Le département Hygiène, Sécurité, Environnement, du site a la structure et la compétence nécessaires pour assurer une adéquation :

- entre les matières utilisées, les techniques retenues et les matériels installés d'une part,
- entre les risques induits par les produits fabriqués et les moyens matériels et humains du site d'autre part.

Les capacités techniques et financières dont dispose NOBELSPORT d'une part, et la qualification du personnel d'autre part, rendent NOBELSPORT apte à développer ses procédés et ses activités.

Conformément à l'article R516-1 du code de l'environnement, NOBELSPORT est tenu à la constitution de garanties financières.

Le calcul du montant des garanties financières à constituer a été évalué et acté dans l'arrêté préfectoral du 25 juillet 2003 avec un montant de 499 271 €.

Conformément à la réglementation, le montant est réactualisé tous les 5 ans au prorata de la variation de l'indice publié TP01. Le montant des garanties financières s'élève aujourd'hui à 924 044 €.

3. - DEPENSES LIEES A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A LA SECURITE

NOBELSPORT investit pour l'amélioration de :

- Le respect de l'environnement, dans le suivi des consommations d'eau et d'énergie, des déchets, du recyclage des principales matières premières, des émissions de solvants issues du process de production des poudres, et l'intégration systématique des critères environnementaux en amont des projets d'investissement sur les modifications des procédés de production.
- La sécurité des salariés et des populations environnantes, compte tenu de la particularité de ses activités pyrotechniques ;

Les investissements concernant la protection de l'environnement et la sécurité de la société NOBELSPORT sur les trois dernières années sont présentés dans le Tableau 1.

		2023	2024	2025	TOTAL
Prestations environnement		110 k€	68 k€	70 k€	248 k€
Gain en énergie	Optimisation système de refroidissement bâtiment 754 et distillerie	210 k€			210 k€
	Groupe froid			120 k€	120 k€
Pollution de l'eau	Réduction des rejets			100 k€	100 k€
	Captation des eaux incendie		250 k€	250 k€	500 k€
Pollution de l'air	Remplacement de l'unité de distillation			190 k€	190 k€
Gestion des déchets		440 k€	370 k€	394 k€	1 204 k€
Préservation et restauration de la biodiversité		50 k€	850 k€	900 k€	1 800 k€
Sécurité au travail Sécurité et protection des populations environnantes	Equipe sécurité (salaires)	252 k€	268 k€	333 k€	853 k€
	Etude de sécurité	32 k€	16 k€	40 k€	88 k€
	Formations	81 k€	102k€	100 k€	283 k€
	EPI	105 k€	108 k€	100 k€	313 k€
	Investissements pour supprimer des scenarii décrits dans le PPRT	120 k€			120 k€
Contrôles réglementaires et prestations extérieures (environnement et sécurité)		41 k€	30 k€	30 k€	101 k€
TOTAL		**1 441 k€**	**2 062 k€**	**2 627 k€**	**6 130 k€**

Tableau 1 : Investissements de la société NOBELSPORT pour la protection de l'environnement et la sécurité.

Les investissements de la société NOBELSPORT pour la protection de l'environnement et la sécurité ont été de 6 130 k€ sur les trois dernières années.

Quatre investissements importants ont également été réalisés par NOBELSPORT de 2023 à 2025 :

- Dans le cadre du projet de transfert des PAD sur la partie nord du site afin de s'éloigner de la rivière et des riverains, une nouvelle PAD a été mise en service pour un coût total de 3 000 k€ ;
- Un scénario décrit dans le PPRT a été supprimé, ce qui a représenté un investissement de 120 k€. En effet le conditionnement et le stockage de la poudre noire ont été modifiés afin de contenir l'ensemble des effets à l'intérieur du site. Il n'existe plus à ce jour de scénarii présentant des effets sortant du site ;
- La continuité écologique du cours d'eau a été restaurée avec l'implantation d'un ascenseur à poissons et d'un tapis à anguilles accompagnés d'un système de comptage pour un montant de 300 k€ ;
- L'étang a été nettoyé pour un montant de 1 495 K€, en retirant 21 500 m3 de sédiments permettant ainsi d'accroitre la capacité d'eau disponible en cas d'incendie et de préserver la qualité de l'eau en évitant les phénomènes d'eutrophisation.

4. - CAPACITES TECHNIQUES

4.1. - ORGANIGRAMME ET REPARTITION DES TACHES

Les structures hiérarchiques de NOBELSPORT Pont-de-Buis sont décrites dans l'organigramme général présenté dans la Figure 1.

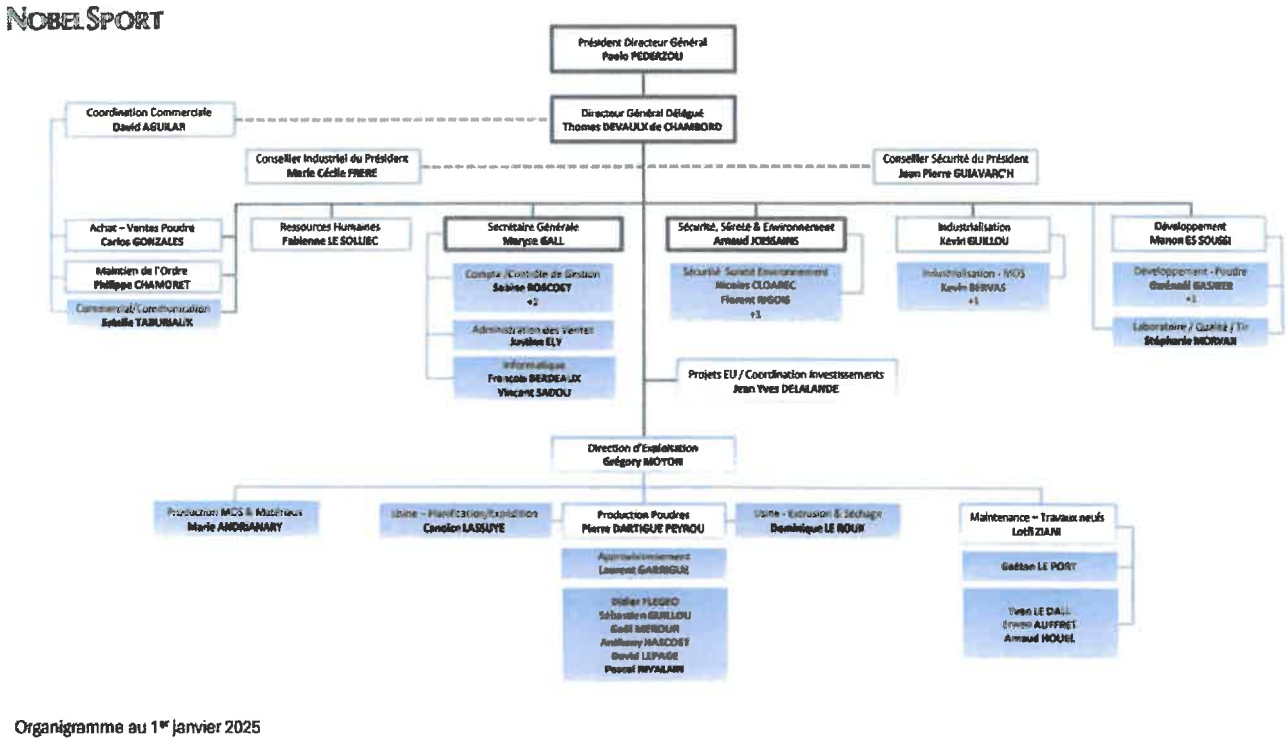

Organigramme au 1er janvier 2025

Figure 1 : Organigramme général de NOBELSPORT.

4.2. - CERTIFICATIONS

La société NOBELSPORT est certifiée pour les normes suivantes :

- AQAP-2110 Edition D Ver 1
- ISO 9001:2015

Les certificats sont donnés respectivement en Annexe 1 et en Annexe 2.

4.3. - FORMATION

Les besoins en matière de formation des personnels associés à la prévention des accidents sont identifiés dans le plan de formation pour l'année à venir. L'organisation de la formation ainsi que la définition et l'adéquation du contenu de cette formation sont explicitées dans les documents suivants :

- Procédure SE/14 « Formation à la Sécurité »,
- Procédure SE/04 « Fonction Cadre de Permanence »,
- Procédure P18/10 « Recrutement / accueil / intégration / formation / entretien professionnel ».

Le personnel extérieur à l'Etablissement fait partie intégrante de la politique de prévention des accidents majeurs. La gestion de ce personnel est encadrée par des procédures.

Par ailleurs, NOBEL SPORT établit et conserve également les documents suivants :

- Listes des personnels habilités : Cadres de Permanence, Equipiers de Première Intervention, Equipiers de Seconde Intervention (ESI), Sauveteurs Secouristes du Travail (SST), Electriciens, Caristes, Donneurs d'ordre ;
- Fiche de formation des salariés d'Entreprises Extérieures intervenantes ;
- Fiches de fonctions et Fiches de postes détenues par le Service Administratif/Relations Humaines.

4.4. - POLITIQUE QSE

Le site NOBELSPORT est doté d'un service Qualité ainsi que d'un service Sécurité.

4.4.1. - POLITIQUE QUALITE NOBELSPORT

La politique Qualité du site NOBELSPORT est donné en Annexe 3.

Les structures hiérarchiques du service Qualité NOBELSPORT Pont-de-Buis sont décrites dans l'organigramme présenté en Figure 2.

NOBELSPORT

Organigramme Qualité au 19 mars 2021



Figure 2 : Organigramme Qualité NOBELSPORT.

4.4.2. - POLITIQUE SECURITE NOBELSPORT

La politique Sécurité du site NOBELSPORT est donnée en Annexe 4.

Les structures hiérarchiques du service Qualité NOBELSPORT Pont-de-Buis sont décrites dans l'organigramme présenté en Figure 3.

NOBELSPORT

Organigramme Sécurité Environnement au 6 Juillet 2020

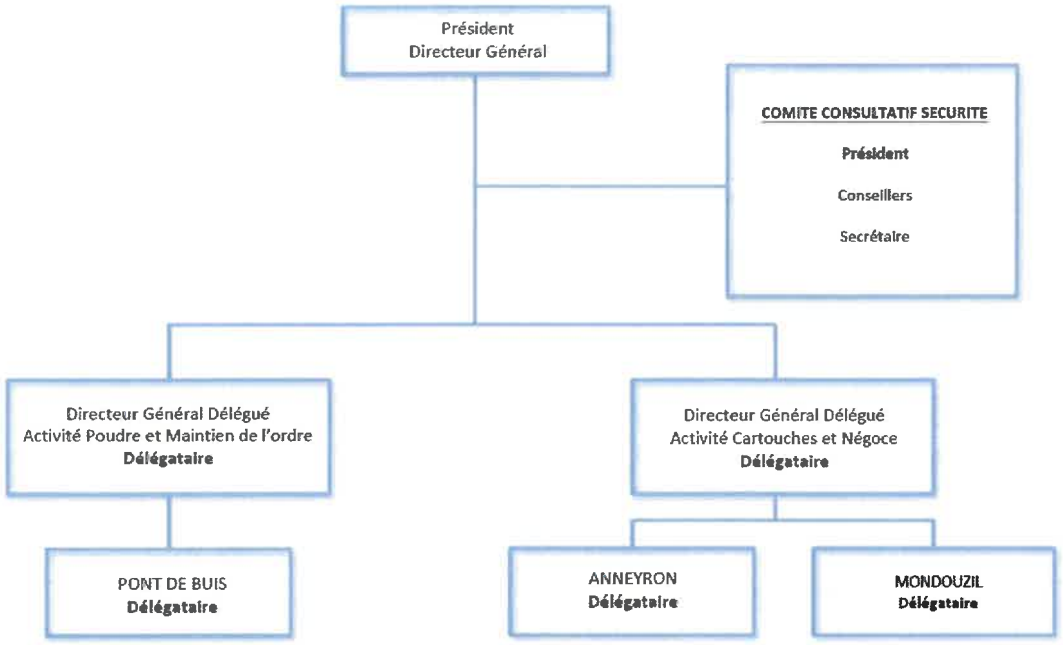

Figure 3 : Organigramme Sécurité NOBELSPORT.

La fiche de poste du Directeur SSE du site NOBELSPORT est consultable en Annexe 5.

5. - ANNEXES

Annexe 1 : Certificat AQAP-2110 Edition D Ver 1

LRQA

Certificat en cours : 15 Juillet 2023
Date d'expiration : 14 Juillet 2026
Numéro de certificat : 10528896

Première(s) approbation(s) :
AQAP 2110 - 15 Juillet 2011

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

NOBEL SPORT

20 route de Beuzit, 29590 Pont-de-Buis, France

a été approuvé par la société LRQA selon les normes suivantes :

AQAP-2110 Edition D Ver 1

Numéro(s) d 'approbation : AQAP 2110 – 0031568

Le Système de Management concerne :

Conception et fabrication de poudres propulsives pour armes et de produits pyrotechniques pour le maintien de l'ordre. Fabrication de matériaux composites

Paul Graaf

Area Operations Manager, Europe

Emis par : LRQA France SAS

LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as 'LRQA'. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or howsoever provided, unless that person has signed a contract with the relevant LRQA entity for the provision of this information or advice and in that case any responsibility or liability is exclusively on the terms and conditions set out in that contract.
Issued by: LRQA France SAS, Tour Silex 2 – Espace Wesco, 9 rue des Cuirassiers, 69003 Lyon France

Page 1 of 1

Annexe 2 : Certificat ISO 9001 : 2015

LRQA

Certificat en cours : 15 Juillet 2023
Date d'expiration : 14 Juillet 2026
Numéro de certificat : 10528898

Première(s) approbation(s) :
ISO 9001 - 15 Juillet 2011

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

NOBEL SPORT

20 route de Beuzit, 29590 Pont-de-Buis, France

a été approuvé par la société LRQA selon les normes suivantes :

ISO 9001:2015

Numéro(s) d 'approbation : ISO 9001 – 0031569

Le Système de Management concerne :

Conception et fabrication de poudres propulsives pour armes et de produits pyrotechniques pour le maintien de l'ordre. Fabrication de matériaux composites.

Paul Graaf

Area Operations Manager, Europe

Emis par : LRQA Limited

UKAS

LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as 'LRQA'. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or howsoever provided, unless that person has signed a contract with the relevant LRQA entity for the provision of this information or advice and in that case any responsibility or liability is exclusively on the terms and conditions set out in that contract.
Issued by: LRQA Limited, 1 Trinity Park, Bickenhill Lane, Birmingham B37 7ES, United Kingdom

Page 1 of 1

Annexe 3 : Politique Qualité NOBELSPORT

NOBELSPORT

Etablissement de Pont-de-Buis

Déclaration de politique Qualité du Directeur de NOBELSPORT Pont-de-Buis

Dans le secteur d'activité concurrentiel dans lequel nous évoluons, un des facteurs clés de succès est la maîtrise de la qualité de nos produits et de nos coûts de production dans un contexte de transition écologique.

Pour y parvenir, l'établissement de Pont-de-Buis s'appuie sur un système de management de la qualité dont le fondement principal est l'amélioration continue et la prise en compte des risques et opportunités.

La politique Qualité de Nobel Sport Pont de Buis s'appuie sur six piliers :

1. Respect des exigences et de la réglementation de notre profession.
2. Amélioration continue de notre efficience par la réduction des dysfonctionnements et l'évolution de nos procédés dans le respect des normes environnementales et de sécurité.
3. Optimisation et adaptation permanente de nos gammes de poudres aux nouveaux marchés.
4. Gestion des compétences et adaptation de notre organisation aux enjeux stratégiques de l'entreprise.
5. Développement de l'activité Maintien de l'Ordre par la qualification et l'industrialisation rapide et compétitive de nouveaux produits.
6. Intégration des enjeux sociétaux et environnementaux dans notre stratégie de développement

La Direction de l'établissement de NOBEL SPORT Pont-de-Buis s'engage à faire appliquer cette politique Qualité et à mettre en œuvre les moyens et ressources nécessaires.

Cette remise en question et ce niveau d'exigence permanent doivent nous permettre d'affirmer notre leadership sur les marchés internationaux.

Le 05/01/2026

Le Directeur Général Délégué,

T. DEVAULX de CHAMBORD

Annexe 4 : Politique Sécurité NOBELSPORT

Le Président

Paris, le 06 janvier 2026

POLITIQUE SECURITE/ENVIRONNEMENT NOBELSPORT

Les défis économiques qui nous sont imposés sur la scène européenne et sur la scène mondiale ne pourront être relevés avec succès par NOBELSPORT que si nous disposons des systèmes de production efficients, capable de satisfaire au moindre coût les besoins d'utilisateurs rendus exigeants dans un contexte de plus en plus concurrentiel pour eux comme pour nous.
Il ne saurait par ailleurs, à l'évidence, être question d'efficience sans que soit simultanément assurées la Sécurité à la fois des personnes travaillant dans nos installations et de celles séjournant dans le voisinage ainsi que la préservation de notre environnement.
La politique Sécurité/Environnement de NOBELSPORT marque la volonté de reprendre à mon compte les orientations générales antérieures qu'il conviendra de respecter de la manière la plus stricte et la plus convaincue.
La Sécurité et la Préservation de l'Environnement ne sont pas des contraintes mais des facteurs de progrès et d'adhésion. C'est pourquoi la garantie de l'application de notre politique Sécurité/Environnement repose sur la responsabilité de tous les acteurs de l'entreprise à tous les niveaux.

Afin de prévenir les accidents majeurs et de réduire les conséquences des éventuels accidents sur les personnes et l'environnement, je demande aux Directions locales, dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, de poursuivre les politiques basées sur 3 axes :

- L'application et le suivi du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) à travers des Revues de Direction et des Audits flash sécurité)
- L'obtention de l'adhésion du personnel en l'impliquant dans l'intégration de la Sécurité et la Préservation de l'Environnement pour les tâches d'exploitation
- La formation permanente en sécurité des salariés

Je souhaite rappeler à chacun les principes généraux suivants :

- Les défaillances possibles susceptibles de présenter des risques pour le personnel et pour l'environnement, du laboratoire au système de production, en incluant les services techniques, doivent être recensées dès le stade de la conception et leurs effets neutralisés avant mise en œuvre ;
- Toute personne appelée à mettre en œuvre un processus pouvant présenter des risques même s'ils ont été analysés et neutralisés comme préconisé ci-dessus, doit recevoir l'information correspondante, ainsi que la formation et les moyens nécessaires au respect des prescriptions de Sécurité applicables pour la mise en œuvre du processus ;
- La Sécurité du système de production est une responsabilité de la ligne opérationnelle et ne saurait être transférée à une fonction Sécurité séparée, même si celle-ci existe par ailleurs ;
- L'implication de chacun, et tout particulièrement des personnels d'encadrement, dans les domaines de la Sécurité et de l'Environnement, constitue un critère d'appréciation important.

Sans être exhaustif, et pour souligner certains points essentiels à la maitrise de la Sécurité, je vous demande de porter une attention particulière aux éléments suivants :

PP

- **Respecter et faire respecter les règles internes que nous nous imposons** ainsi que les consignes, procédures et instructions générales. Assurer leur mise à jour régulière.
- Veiller en permanence à l'ordre et la propreté dans les ateliers, s'assurer que ne s'y trouvent que les matières et produits autorisés (en nature et quantité).
- Réaliser une Etude de Sécurité Travail pour toute activité pyrotechnique afin d'en évaluer les risques par une méthode appropriée et mettre en place les mesures préventives et de protection suffisantes.
- Assurer la gestion des modifications.
- Evaluer les impacts environnementaux des nouvelles activités, nouveaux procédés ou produits.
- Faire évoluer l'étude de danger après analyse si nécessaire.
- Assurer un enregistrement et une exploitation systématique de tout incident et accident connu en associant les services et personnes concernés afin de faire progresser notre connaissance des risques et notre niveau de Sécurité et de Préservation de l'Environnement.

Je m'engage à dégager les moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de cette politique au sein de chaque établissement.

Je demande à l'animateur sécurité d'assister les délégataires de la sécurité pour la mise en œuvre de cette politique dans chacun des établissements de NOBELSPORT. Je reste impliqué et le Comité Consultatif Sécurité et Environnement me conseille dans le suivi de cette politique, dans son application effective, dans l'analyse des résultats obtenus et pour toute évolution de cette organisation.

Paolo PEDERZOLI

15/01/2026

Annexe 5 : Fiche de poste du Directeur SSE

NOBEL SPORT	FICHE DE POSTE	ANNEE 2021

TITRE DU POSTE : Directeur SSE et chef des services généraux
ETABLISSEMENT : PONT-DE-BUIS
TITULAIRE : Arnaud JOISSAINS

CONTEXTE DU POSTE :

- Le titulaire du poste travaille sous la responsabilité du Directeur Général Délégué
- Le titulaire a des relations de travail avec l'ensemble des services et secteurs de l'établissement.
- Le titulaire dispose d'une délégation de pouvoir en matière de sécurité, il travaille en collaboration avec les autres délégataires et est membre du Comité Consultatif Sécurité de l'entreprise.
- Le titulaire est l'interlocuteur des organismes extérieurs dans ses domaines d'intervention : DREAL, SDIS, Préfecture, DIRECCTE, CARSAT, Gendarmene, SFEPA, France Chimie, IPE, . .
- Il entretient également des relations avec les fournisseurs du domaine d'activité : fournisseurs de matériels et prestations dans les domaines secours, incendie, sureté, traitement de déchets, EPI, ...

PLACE DANS L'ORGANISATION

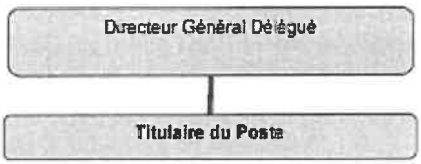

DIMENSIONS DU POSTE

- Le titulaire organise et supervise les activités du service Hygiène, Sécurité, Environnement et Sureté. Il est responsable d'une équipe composée de 2 techniciens et 3 opérateurs
- Au titre des services généraux il dispose d'une délégation de pouvoir pour assurer la Direction du site

MISSIONS PRINCIPALES

Le titulaire du poste est chargé :

- de la mise en œuvre et du contrôle de l'application des réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de l'élaboration, du suivi et de la mise à jour du système documentaire, obligatoire ou non, relevant des domaines Hygiène, Sécurité et Environnement (SGS, POI, EST, AST, DUER, EDD, Etude d'impact, consignes de sécurité, plan de prévention, plan de déchargement, ...) ;
- d'habiliter tout type de personnel dans le cadre de la réglementation pyrotechnique ;
- de garantir l'efficience des procédures et matériels dédiés à la sécurité et la sûreté ;
- de la veille réglementaire en matière d'hygiène, de sécurité et environnement ;

- de préparer, animer et suivre les audits internes et audits de direction ;
- de préparer et co animer les réunions de la CSSCT ;
- de préparer les documents et les réunions en lien avec les problématiques SSE et sureté (Comité de suivi de site, réunions DREAL, IPE, EPAGA, ...) ;
- d'élaborer et conduire les dossiers spécifiques en matière de sécurité, d'hygiène et environnement nécessaires à l'exploitation du site ;
- de veiller au respect des consignes en matière de sécurité et de prendre les décisions et sanctions éventuelles dans le cadre de sa délégation de pouvoir ;
- d'identifier, en lien avec les différents services ou avec des prestataire, toute solution technique, organisationnelle ou humaine permettant d'accroître la sécurité, la sureté, l'hygiène et la protection de l'environnement, et de participer à leur mise en place.

ENJEUX/DIFFICULTES DU POSTE

- Appréhender les réglementations et obligations applicables au site en matière de Sécurité, Environnement et Sureté

Il doit veiller :

- à affecter le personnel d'exécution, nouveau ou transféré, mis à sa disposition aux seuls postes de travail ou à la famille de postes de travail prévus ;
- à ne déclarer ce personnel comme apte à tenir seul son poste qu'à l'issue d'une période probatoire (ou d'apprentissage) d'une durée suffisante pour lui permettre d'acquérir les connaissances (de fonctionnement et d'utilisation de l'équipement de travail) et le savoir faire nécessaire pour travailler en sécurité pour lui et son environnement ;
- à ce que les instructions de travail et les consignes de sécurité écrites ou orales soient bien perçues, comprises et appliquées et à ce que toute insuffisance qu'il constate dans leur applicabilité soit immédiatement signalée ;
- à porter immédiatement à la connaissance de son responsable hiérarchique et de l'encadrement toutes les dérives (ou menaces de dérives) qu'il constate dans le fonctionnement des systèmes de production et d'exécution des opérations prescrites (dégradation de la compétence du personnel, du bon état des équipements et lieux de travail, etc...) et dont l'élimination ne relèverait ni de ses moyens, ni de sa compétence ou de son autorité.

Date, Nom et signature du titulaire	**Date, nom et signature du responsable hiérarchique**
07/12/2021	7/12/2021
Arnaud JOISSAINS	Thomas DEVAULX de CHAMBORD